



Association  
Pour l'Intérêt Général  
des Evinois

## POUR L'INTERET GENERAL DES EVINOIS

Association de défense des locataires et propriétaires d'EVIN-MALMAISON

Evin, le 15 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre participation massive à notre dernière assemblée générale. Après tant d'années durant lesquelles vous subissez les préjudices de la pollution METALEUROP NORD, votre mobilisation est la preuve de votre attachement à la défense et à la protection tant de votre santé que de vos biens.

Comme nous avons pu vous en faire part lors de cette assemblée, l'année 2022 a été pour notre association une année exaltante tant au point de vue de ses adhérents, plus de 150 au 31 octobre 2022, qu'aux nombres d'actions menées riches d'évènements, reconnues par la presse et les médias. Ce qui renforce nos positions face au silence de l'Etat.

Nos réalisations 2022 présentées ci-dessous ont été très dynamiques et porteuses d'espoirs, nous n'avons pas ménagé notre temps, notre énergie, pour obtenir réparation de l'ensemble des préjudices induits par l'exposition aux diverses pollutions de METALEUROP.

Nous nous sommes rendus au tribunal administratif de Lille le 21 décembre 2021 pour le rendu des 87 requêtes déposées inhérentes aux préjudices indemnitaires que le tribunal a rejetées jugeant qu'il n'y a aucun risque à vivre sur les terrains pollués au plomb et au cadmium, et a affirmé que la valeur foncière ne serait aucunement affectée par la pollution ???

Nous avons décidé de faire appel des jugements et sommes 55 requérants à avoir déposé un dossier le 01 février 2022 en attente d'une audience au printemps prochain. Ces dossiers ont été appuyés par une expertise immobilière réalisée par le cabinet Martel de Lille qui a pu mettre en évidence un écart de plus de 20 % entre les prix indiqués sur les offres de biens proposés à la vente et les prix relevés lors des transactions sur Evin-Malmaison.

Il y a donc manifestement un préjudice immobilier à la vente d'un bien situé dans les zones du Pig contrairement à ce que le tribunal administratif de Lille affirme.

C'est précisément ce que nous réclamons dans nos requêtes en cours.

Vous avez tous suivi l'excellent reportage réalisé par l'équipe de Martin Boudot et son équipe « Vert de rage » retransmis sur la chaîne de télévision en octobre 2022 qui, suite à des analyses des sols pratiquées en différents lieux, a démontré la gravité de la situation, notamment dans les cours d'écoles, le stade, les lieux publics et les jardins potagers, pour lesquels les teneurs en plomb sont toutes au-delà des normes admises.

Suite à cela nous avons organisé le 29 avril 2022 une réunion publique, en présence des élus et de Monsieur Jean Marie Haguenoer, ancien professeur de toxicologie qui a confirmé l'impact important de la pollution des sols sur la santé.

Ce que l'on pressentait depuis des années et que l'on a essayé de démontrer depuis MAINTENANT 8 ANS venait de recevoir une caution scientifique qui confirme que la présence des métaux lourds, tel que le plomb dans l'environnement, et une exposition à ces métaux lourds présentent un risque réel et non négligeable, révélateur d'un véritable problème de santé publique.

Les pouvoirs publics ainsi alertés décident enfin de lancer une campagne de dépistage du saturnisme dix années après la dernière en date, et cible 7511 enfants âgés de moins de 18 ans sur les 5 communes des périmètres du PIG. Une recommandation d'empêcher l'accès aux sols non recouverts (terres à nu, pelouses) des espaces des écoles est rappelée par le préfet. Les maires des communes concernées mettent en place en guise de dispositif provisoire des simples rubalises censés empêcher l'accès à ces espaces aux enfants des écoles ???

Si les métaux restent dans les sols, la source d'exposition n'est pas supprimée. Nous exigeons le décapage des sols qui n'est toujours pas réalisé à ce jour !!!!

Les derniers résultats connus au 3 novembre 2022, du dépistage réalisé, faisaient état de 1354 analyses effectuées parmi lesquelles malheureusement celles de 8 enfants déclarés atteints de saturnisme. Par ailleurs, plus de 70 enfants sont également en situation de vigilance. On peut imaginer potentiellement le nombre de cas supplémentaires si 5000 dépistages avaient pu être réalisés.

La volonté de l'Etat de minimiser l'existence de cette pollution, après l'avoir laissée croître et s'accumuler par son laxisme, prouve au fil des années l'importance, la persistance, et l'aggravation de ce fléau qui représente à ce jour une aberration sanitaire et environnementale.

Nous ne pouvons plus accepter les risques encourus et la réalité d'un danger latent, déniés par les pouvoirs publics, mais subis par la population.

Unissons-nous, ne nous résignons pas, là où il y a un chemin, **NOUS VOUS DEMANDONS de le prendre avec nous.**

**Vous le constatez, nous entrons dans une phase cruciale de la DEFENSE DE NOS INTERETS et CELA NE PEUT PLUS ATTENDRE !**

**Il est impératif que notre association soit soutenue par le plus grand nombre d'entre vous, faute de quoi nous ne disposerions pas des moyens suffisants en termes de « pression » pour mener à bien notre action.**

**Vous savez que seule la mobilisation pèse auprès des institutionnels....**

